



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 24 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 18 septembre 2024, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, M. Bernard DESBIOLLES,
Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 22 Absents : 6

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 26 SEP. 2024

OBJET : CREATIONS DE POSTES ET MODIFICATION DE POSTE

CREATIONS DE POSTES ET MODIFICATION DE POSTE

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Monsieur le Président expose que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il informe les membres du Conseil Communautaire qu'il y a nécessité de transformer des postes afin de tenir compte des évolutions de carrière des agents.

FILIERE TECHNIQUE :

- Création d'un poste de Technicien Territorial ou de Technicien principal de 2^{ème} classe ou de Technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet, relevant de la catégorie B, à compter du 01/10/2024,

FILIERE CULTURELLE :

- Création d'un poste d'Assistant de conservation ou d'Assistant de conservation principal de 2^{ème} classe ou d'Assistant de conservation principal de 1^{ère} classe à temps complet, relevant de la catégorie B, à compter du 01/10/2024,

De plus, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire qu'il y a nécessité de transformer un poste dans le cadre du départ d'un agent à la station d'épuration par voie de mutation.

FILIERE TECHNIQUE :

- La transformation d'un poste de Technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet, relevant de la catégorie B, en un poste d'Adjoint Technique territorial ou d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe ou d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe à temps complet, relevant de la catégorie C à compter du 25/09/2024,

Monsieur le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur ces créations et cette transformation de postes.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **DECIDE** les créations et la transformation de postes définies ci-dessus
- ➔ **PRECISE** que les crédits correspondants sont prévus au Budget
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents y afférents

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD

Acte certifié exécutoire le :

26 SEP. 2024

Le Président
Xavier BRAND

